Informations clés pour l'investisseur

Le présent document vous fournit des informations clés à propos de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations sont exigées par la loi afin de vous aider à bien appréhender la nature et les risques liés à l'investissement dans ce fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en toute connaissance de cause d'investir ou non.

Metzler Japanese Equity Sustainability Fund / Class B (le « Fonds »),
un compartiment de Metzler International Investments p.l.c. (la « Société ») (ISIN : IE00B42CGK39)
Le Fonds est géré par Universal-Investment Ireland (UII).

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est d'augmenter la valeur de ses investissements sur le long terme.

Le Fonds investira principalement ses actifs, dans les actions de sociétés situées au Japon, comprises dans le Tokyo Stock Price Index (TOPIX). Le Fonds peut aussi investir dans des actions et titres liés à des actions d'autres sociétés japonaises.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et se réfère au Topix index pour mesurer sa performance ainsi que pour comparer la composition de son portefeuille. Le choix des investissements du Fonds est laissé à l'entière discrétion du Gestionnaire d'investissement. De ce fait, la composition et la performance du portefeuille peuvent être sensiblement différentes de celles de l'indice.

Recommandation : ce Fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans un délai de 5 à 10 ans.

Les investisseurs peuvent racheter leurs Actions dans le Fonds tous les Jours de négociation / jours ouvrés des banques à Dublin et Francfort-sur-le-Main, sauf lors d'un jour ouvré suivant immédiatement un jour férié au Japon.

Cette catégorie d'Actions est une catégorie de distribution et elle est susceptible de distribuer des dividendes annuellement.

Les coûts de transaction du portefeuille sont payés sur les actifs du Fonds.

Les coûts viennent en sus des frais indiqués ci-après et peuvent avoir une incidence importante sur le rendement du Fonds.

Comprendre les termes employés :

Titres de capital : titres représentant la propriété d'une participation dans une entreprise.

Pour toutes informations complémentaires relatives à la politique d'investissement, veuillez vous reporter à la section « Politique d'investissement » de la fiche du fonds présentée dans le Prospectus, lequel est disponible auprès de https://fondsfinder.universal-investment.com.

Pour tout complément d'information sur les facteurs de durabilité de ce Fonds, veuillez consulter le Prospectus ou notre site Internet https://www.universal-investment.com//en/permanent/profile/ireland.

Profil de risque et de rendement

Risque inférieur — **Risque supérieur**

Rendements généralement inférieurs — **Rendements généralement supérieurs**

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque de ce Fonds a été calculée en utilisant des données synthétiques et historiques et est basée sur le degré de volatilité probable des Actions du Fonds. Il se peut que la catégorie de risque ne soit pas un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie de risque indiquée reste inchangée, et cette catégorie est susceptible d'évoluer dans le temps.

Le profil de risque et de rendement est classé selon le niveau de fluctuation synthétique et historique (volatilité) des valeurs liquidatives de la catégorie d'Action, et dans ce classement, les catégories 1 à 2 indiquent un faible niveau de fluctuations historiques, 3 à 5 un niveau moyen et 6 à 7 un niveau élevé. Un fonds de catégorie 1 n'est pas un placement sans risque : le risque de perdre votre argent est faible, mais la probabilité de réaliser des gains est également limitée.

En plus des risques pris en compte par l'indicateur, les risques suivants peuvent également être importants pour le Fonds :

Risque de change : ce Fonds peut investir dans des actifs évalués dans des devises autres que l'euro. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra baisser en cas de hausse de l'euro par rapport à ces devises.

Pour des informations complémentaires relatives aux risques, veuillez vous reporter à la section 15 du Prospectus de la Société, lequel est disponible sur https://fondsfinder.universal-investment.com.

Le Fonds ne fournit pas de garantie ni de protection du capital aux investisseurs.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	2,00 %
C'est le maximum qui pourrait être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.	
Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année :	
Frais courants	1,22 %
Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques	
Commission d'échange/ conversion :	Aucun
Commission de performance	Aucune

Les frais que vous versez sont utilisés pour régler les coûts d'exploitation du Fonds, dont les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent le taux de croissance potentiel de votre investissement.

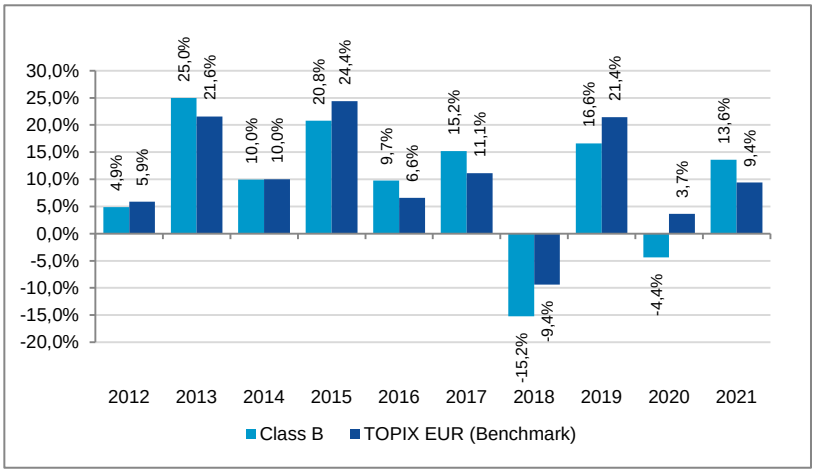
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, vous pourriez bénéficier de réductions : veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant des frais réels.

La souscription minimale initiale relative à la Class B est de 500 000 EUR.

Le montant des frais courants présenté ici résulte d'une estimation. Les frais ont été modifiés du fait des baisses de commissions des agents payeurs, dues aux réglementations sur la distribution transfrontalière. Le détail des frais réels engagés sera inclus dans le rapport annuel de l'OPCVM pour chaque exercice financier.

Pour des informations complémentaires relatives aux frais, veuillez vous reporter à la section 6 du Prospectus de la Société, lequel est disponible sur https://fondsfinder.universal-investment.com.

Performance passée



Remarque : la performance passée n'est pas un indicateur valable de la performance future.

Dans le calcul des chiffres de la performance, les coûts et frais sont déduits, hormis les frais d'entrée et de sortie, le cas échéant.

La performance passée est calculée en euros.

La performance du Fonds ne réplique pas celle de l'indice.

Avant 2014, l'indice ne prend pas en compte le réinvestissement des revenus.

Le Fonds a été lancé en 1999.

La Catégorie a été lancée en 2009.

Renseignements pratiques

Les actifs du Fonds sont détenus auprès de son dépositaire, à savoir Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Le Fonds est un compartiment de la Société. Des informations complémentaires relatives au Fonds (incluant le Prospectus, le rapport annuel le plus récent et tout rapport semestriel subséquent) sont disponibles sans frais auprès de https://fondsfinder.universal-investment.com, en anglais. Le Prospectus, le rapport annuel et le rapport semestriel incluent tous les compartiments de la Société. La Valeur liquidative par Action pour le Fonds est disponible sur https://fondsfinder.universal-investment.com.

Les termes dotés d'une majuscule initiale utilisés dans le présent document et qui ne sont pas autrement définis ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus et/ou la brochure relatifs au fonds (ensemble, le « **Prospectus** »).

Pour les investisseurs suisses, les copies des rapports annuels et semestriels, l'extrait du Prospectus, les informations clés pour les investisseurs ainsi que l'Acte constitutif sont disponibles sans frais auprès du représentant. Le représentant et l'agent payeur en Suisse est RBC Investor Services Bank SA, Esch-sur-Alzette, Zürich Branch, Bleicherweg 7, CH-8027 Zürich, Suisse.

La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds. Les investisseurs sont invités à consulter leurs propres conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.

UII engage sa responsabilité sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révèleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Les investisseurs peuvent racheter leurs Actions dans le Fonds (ou une fraction de celles-ci) en soumettant une demande de rachat écrite et signée par voie postale/fax/électronique à l'Agent de registre et de transfert. Les investisseurs peuvent échanger/convertir leurs Actions dans le Fonds contre des Actions d'autres compartiments de la Société, sous réserve de satisfaire aux critères applicables aux placements dans le ou les autres compartiments. Les informations complémentaires relatives à l'échange sont présentées dans le Prospectus, section 7 E.

La Société est structurée comme société d'investissement à capital variable à responsabilité séparée entre les compartiments.

Les détails actualisés de la politique de rémunération, y compris, mais sans s'y limiter, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération sont disponibles sur https://www.universal-investment.com//en/permanent/profile/ireland ; une copie imprimée pourra être obtenue gracieusement sur demande.

Des catégories d'Actions supplémentaires peuvent être proposées dans ce Fonds – veuillez vous reporter au Prospectus, consulter le site Internet https://fondsfinder.universal-investment.com ou contacter UII pour tout complément d'information. Veuillez noter que les catégories d'Actions peuvent ne pas être toutes distribuées dans votre juridiction.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Universal-Investment Ireland Fund Management Limited, opérant sous le nom de Universal-Investment Ireland, est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 10 mai 2022.